

ANNONCE SUR COURS EN LIGNE :

Chers étudiant.e.s de L3 en droit,

Le partenariat entre le TJ de Nanterre et la faculté de droit de Nanterre vous permet de réaliser un stage au greffe du TJ de Nanterre ou au greffe d'un TJ de proximité du département 92.

Vous trouverez ci-dessous 2 documents :

1) Un document comprenant la description précise de 18 offres pour un stage estival dans un greffe du 92 :

-17 offres concernent le greffe du tribunal judiciaire de Nanterre

-1 offre concerne le greffe du tribunal de proximité de Vanves (34 rue Antoine Fratacci 92170 Vanves)

2) Un document comprenant les informations pour la fiche de candidature

Vous pouvez candidater jusqu'au **vendredi 28 avril 2023 à 17 h.**

Pour cela, vous devrez envoyer votre dossier de candidature à Isabelle Jorre à l'adresse suivante :

ijorre@parisnanterre.fr

Les conditions suivantes doivent être réunies pour que la candidature soit recevable :

- l'objet de votre mail devra obligatoirement être le suivant :
« L3 - Candidature stage estival au greffe »
- les documents de la candidature doivent être envoyés en format PDF en un seul mail
- Le dossier doit comporter les éléments suivants :
 - la fiche d'informations pour la candidature entièrement remplie
 - une lettre de motivation
 - un CV
 - les relevés de notes de la licence (première et deuxième année et premier semestre de la troisième année – pour la L3, si vous n'avez pas de relevé de notes, merci de joindre une attestation sur l'honneur ou une capture d'écran de votre ENT)

La procédure de sélection se déroulera jusqu'au début du mois de mai. Les meilleurs dossiers seront adressés au TJ de Nanterre.

Les candidats retenus seront contactés par Madame Jorre avant le **vendredi 12 mai.**

Bien cordialement

Natacha Sauphanor-Brouillaud

Agrégée des facultés de droit

Professeur en droit privé - Université Paris Nanterre

Chargée des relations avec le Tribunal Judiciaire de Nanterre